

## Communiqué de presse

### 2017-2020 - LA COG : CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE GESTION ENTRE L'ÉTAT ET L'UCANSS L'Ucanss, créatrice de performance au service de la Sécurité sociale

**Le 5 avril 2017** - Le Ministère des Affaires sociales et de la Santé, le Ministère de l'Économie et des Finances, le Secrétariat d'État chargé du Budget et des comptes publics et l'Union des Caisses Nationales de Sécurité sociale ont signé le 30 mars la Convention d'objectifs et de gestion 2017-2020.

Cette troisième COG conforte la contribution de l'Ucanss, organisme fédérateur du Régime général de Sécurité sociale, à la performance de la Sécurité sociale, notamment en mobilisant ses expertises et ses compétences en faveur de la modernisation du service public.

Cette convention rend transparente les missions et les lignes fortes de l'action de l'Ucanss. A travers l'atteinte des objectifs qu'elle porte, l'Ucanss contribue au développement et à la mise en œuvre des politiques des branches du Régime général de Sécurité sociale.

Ces objectifs, qui bénéficient à l'ensemble de la Sécurité sociale, s'articulent autour de 6 ambitions :

1. **Développer la capacité de l'Ucanss à éclairer l'avenir et anticiper la transition démographique et les évolutions du travail**, en renforçant la collecte et l'analyse de données statistiques, en orientant une GPEC institutionnelle partagée et en développant des approches innovantes de type « Lab » autour du management et des impacts de la révolution numérique ;
2. **Dynamiser le dialogue social à tous les niveaux**, en encourageant son développement au sein des organismes de Sécurité sociale et en adaptant les règles et pratiques nationales ;
3. **Conforter la performance sociale du Régime général**, par la mise en œuvre d'une politique ambitieuse d'embauche de personnels en situation de handicap, le développement des politiques de bien-être au travail et en encourageant la performance énergétique des bâtiments ;
4. **Rénover en profondeur l'offre de formation**, avec des formations plus modulaires intégrant les outils et méthodes pédagogiques innovantes issues du digital et qui soutiennent l'évolution des compétences et des métiers ;

#### Contact Presse : Le Bureau de Com

Laurine Latrubesse – 01 85 09 28 20 – [llatrubesse@lebureaudecom.fr](mailto:llatrubesse@lebureaudecom.fr)  
Anne-Gaëlle Girard – 01 85 09 28 19 – 06 84 55 45 93 – [aggirard@lebureaudecom.fr](mailto:aggirard@lebureaudecom.fr)

5. **Faire de la mutualisation des achats et de l'expertise immobilière un levier d'efficacité partagée** par l'extension de la centrale d'achats gérée par l'Ucanss et le développement d'une réflexion sur la valorisation du patrimoine immobilier ;
6. **Investir résolument dans la communication numérique** pour améliorer la connaissance du grand public sur la Sécurité sociale et valoriser ses performances, tout en attirant les talents qui contribueront à forger la Sécurité sociale de demain

L'ensemble de ces orientations ont été dégagées en association entre la Direction de l'Ucanss, ses instances de gouvernance (Conseil d'Orientation, réunissant les partenaires sociaux et Comité exécutif, réunissant les caisses nationales du Régime général), et les Ministères de tutelle.

### **A propos de l'Ucanss**

L'Union des caisses nationales de Sécurité sociale est une fédération d'employeurs qui a notamment pour missions de négocier et conclure les conventions collectives nationales de travail applicables aux personnels des organismes du Régime général de Sécurité sociale, de mettre en œuvre les politiques de formation du personnel et de contribuer à la définition d'orientations ou de cadrages sur certains champs de politique de ressources humaines. Elle se voit ainsi confier des missions sur les questions relatives aux conditions de travail du personnel des organismes de Sécurité sociale. Elle a une mission particulière sur la dynamisation et le suivi de la gestion des carrières des agents de direction.

L'Ucanss assure par ailleurs le rôle de centrale d'achat pour les organismes de Sécurité sociale. Elle gère également la Commission consultative des marchés des organismes de Sécurité sociale (CCMOSS) et met en œuvre une mission d'observation de l'achat du Régime général. L'Union peut se voir confier des missions ou des travaux portant sur des sujets d'intérêt commun, notamment pour les opérations immobilières. Enfin, elle pilote la politique de développement durable pour l'ensemble de la Sécurité sociale et coordonne avec les Caisses nationales la communication du Régime général. N'hésitez pas à vous connecter sur : [www.ucanss.fr](http://www.ucanss.fr).

### **Contact Presse : Le Bureau de Com**

Laurine Latrubesse – 01 85 09 28 20 – [llatrubesse@lebureaudecom.fr](mailto:llatrubesse@lebureaudecom.fr)  
Anne-Gaëlle Girard – 01 85 09 28 19 – 06 84 55 45 93 – [aggirard@lebureaudecom.fr](mailto:aggirard@lebureaudecom.fr)